

Fiche pédagogique
Titre Pro Technicien d'Assistance Informatique
Nouvelle(s) certification(s) :
RNCP37681 - TP - Technicien d'assistance en informatique
NSF 326r

Objectifs de la formation : Parcours certifiant

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

1. Assister ou dépanner les utilisateurs :
2. Mettre en service des équipements numériques :
3. Intervenir sur les éléments de l'infrastructure :

Contenu de la formation (Référentiel)

La formation se compose de 3 blocs de compétences, complétés par 1 période en entreprise.

1. Assister ou dépanner les utilisateurs :

Traiter un incident dans un centre de services et assurer le suivi du parc.

Assister à l'utilisation des ressources collaboratives et bureautiques.

Diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement numérique.

2. Mettre en service des équipements numériques :

Installer, déployer et personnaliser un poste utilisateur.

Intervenir sur les composants matériels d'un ordinateur fixe ou mobile.

Contribuer à la sécurité d'un équipement numérique et de ses données.

3. Intervenir sur les éléments de l'infrastructure :

Installer et configurer les équipements et services réseaux.

Intervenir sur un réseau sécurisé.

Intervenir sur un annuaire Active Directory. Période en entreprise

Session d'examen

Durée de la formation et modalités d'organisation

Durée totale de la formation en heures : 1085h

La formation est en présentiel

Durée estimée en entreprise : 210h

Durée estimée examen : 35h

Date de début / fin de formation : A voir avec la mission locale et Marechal

Les horaires de la formation : 9h-12h30 et 13h30-17h

Lieu des séquences en présentiel :

Béziers, Nîmes, Montpellier

Qualité de l'encadrement pédagogique

Le formateur référent accueille accompagne et évalue le stagiaire tout au long de la formation (à mi et à la fin du parcours).

Il l'aide à préparer la période en entreprise et trouver un stage pratique en entreprise et organise la relation avec l'entreprise.

Le référent prépare le stagiaire à l'examen et le présente au titre.

Équipe pédagogique :

BOURAI Ramdane

OULAD Fadil

TIXIER Christophe

PUJOL Laurent

ELKACHACH Salah

Moyens pédagogiques :

Séances de formation en salle

Etudes de cas concrets

Jeux de rôles

Dossiers techniques remis aux stagiaires

Contrôle continue

Visio

Moyens et modalités techniques :

Ordinateurs de production

PC Portable

Recyclerie informatique

Vidéo projecteur

Paper-board

Connexion internet

Plateforme : MOODLE, Applicatif, Drive, ZOOM

Accès au contenu et aux ressources nécessaires à la formation en ligne Moodle sup dec

Moyens et modalités de suivi :

- Le suivi se fait par entretiens en présentiel, des bilans et des comptes rendus
- Outils de suivi / traçabilité de la formation : Applicatif (Base de données) et LMS

Évaluation de la formation / suivi de la formation :

- sur la mesure de la satisfaction des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- sur les acquis de la formation (atteinte des objectifs et effets sur la pratique professionnelle, des connaissances et compétences acquises lors de la formation)
- Des évaluations en cours de formation sont prévues avec des QCM, des mises en situation et des entretiens avec des jury

Sanction la formation (Evaluation Finale) :

CERTIFICATION : Titre professionnel Technicien d'Assistance Informatique

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau 4 de Technicien d'Assistance Informatique
Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP1. Assister ou dépanner les utilisateurs :

CCP2. Mettre en service des équipements numériques :

CCP3. Intervenir sur les éléments de l'infrastructure :

A partir de l'obtention d'un CCP, ou 2 CCP ou 3 CCP vous pouvez vous présenter pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre

Attestation de formation

Suivi de la réalisation de l'action : attestation d'assiduité, feuilles émargement

Suivi à la sortie de la formation, 3 et 6 mois après la formation

Accessibilité aux PSH :

Les lieux de formations sont accessibles

Un référent Handicap et un partenariat avec Agefiph et Cap emploi sont assurés

Pour une étude approfondie de chaque situation nous contacter

Contacts :

Secrétariat : Tel 04 67 100 217 – secretariat@nouas.org

Référent Pédagogique : Elkachach Salah

Coût de la formation : nous consulter

Des possibilités de financement : OPCO, CPF, AIF, Fondation de France, Agefiph, FAJ, (nous contacter pour plus d'information